

## **iA Société financière inc. annonce le paiement d'un dividende sur ses actions ordinaires et l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. annonce le paiement d'un dividende sur ses actions privilégiées**

**Québec, le 11 février 2021** – Le conseil d'administration de iA Société financière inc. (TSX: IAG) a annoncé aujourd'hui le paiement d'un dividende trimestriel de 0,4850 \$ par action ordinaire en circulation pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020, soit le même que celui annoncé aux deux derniers trimestres précédents, et ce, conformément aux instructions des autorités réglementaires de ne pas hausser les dividendes aux actionnaires ordinaires dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19. Ce dividende sera payable le 15 mars 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 26 février 2021.

iA Société financière inc. rappelle aux actionnaires ordinaires qui souhaitent adhérer au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de iA Société financière inc. qu'ils doivent s'inscrire au plus tard à 16 h le 19 février 2021 pour le réinvestissement du prochain dividende. Pour savoir comment s'inscrire au régime, il suffit de visiter le site Internet de la société, à l'adresse [ia.ca](http://ia.ca), sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Dividendes*. Il est à noter que les actions ordinaires émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire et qu'aucun escompte ne s'appliquera.

Aussi, le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (TSX: IAF) a annoncé aujourd'hui :

- le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2021 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 26 février 2021;
- le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2360625 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série G. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2021 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 26 février 2021;
- le paiement d'un dividende trimestriel de 0,3000 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série I. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2021 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 26 février 2021.

Tous les dividendes versés par iA Société financière inc. sur ses actions ordinaires et par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

### **À propos de iA Groupe financier**

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au Canada. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») est devenue une filiale et la totalité de ses actions ordinaires sont maintenant détenues par iA Société financière inc. (« iA Société financière »), une société de gestion de portefeuille, qui regroupe désormais l'ensemble des activités de iA Groupe financier. Aux termes d'un plan d'arrangement (« l'arrangement »), la totalité des actions ordinaires de iA Assurance en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de iA Société financière, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débetures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et

ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement. iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières, à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. À la suite de l'arrangement, iA Assurance est demeurée un « émetteur assujetti » au sens de la réglementation en valeurs mobilières.

**Information :**

**Relations avec les investisseurs**

Marie-Annick Bonneau

Tél. bureau : 418 684-5000, poste 104287

Courriel : [marie-annick.bonneau@ia.ca](mailto:marie-annick.bonneau@ia.ca)

**Relations publiques**

Pierre Picard

Tél. bureau : 418 684-5000, poste 101660

Courriel : [pierre.picard@ia.ca](mailto:pierre.picard@ia.ca)

[ia.ca](http://ia.ca)

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.